

# Consultation Régionale sur la Stratégie Nationale de Recherche

Mardi 04 décembre 2012

Campus Universitaire Ambondrona/Mahajanga

## COMMISSION : AMELIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

La commission a commencé ses travaux par l'élection du Président de la Commission et de son Rapporteur. Ont été élu :

**Président de la commission** : Pr RALISON Farasolo Paule Aimée  
Faculté des Sciences – Université de Mahajanga

**Rapporteur** : Dr MILADERA Johnson Christian  
Doyen de la Faculté des Sciences – Université de Mahajanga

Ayant assuré respectivement, le **Facilitateur** et le **Secrétariat de séance** :

Mr RAZAFINDRAIBE Jacques, CIDST

Mme RAZAFIARISOA Albertine, Direction de la Recherche

**Nombres de participants** : 08

Après la présentation, les membres de la commission ont discuté sur différents points et apporté leurs remarques et suggestions sur les dispositifs à améliorer.

## COORDINATION INSTITUTIONNELLE

**Organisation, coordination** : l'assistance a jugé important de préciser et de marquer qu'il appartient au Ministère chargé de la Recherche d'assurer ces missions.

## Relations avec les autres institutions

### ○ **Le Conseil national de la Recherche (CNR)**

Conscient de l'importance de la recherche au développement du pays, selon l'assistance, l'apparition ou l'inscription de cette structure dans la **Constitution** constitue un levier pour la valorisation de la recherche et une des missions du Conseil.

Ainsi, le Conseil National de la Recherche doit être rattaché à une institution inamovible à tout changement de régime (politique) dans le pays.

A part le plaidoyer, le Conseil National de la Recherche doit être un moyen de **renforcer** les relations avec les autres institutions, notamment aux niveaux régionaux.

### ○ Des **Conseils Régionaux de la Recherche** devront être mis en place.

### ○ **La Plateforme thématique de la Recherche** doit être instituée tant **au niveau national que régional**

## POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

### Ressources humaines

L'assistance a jugé important de faire **la priorisation** des améliorations à apporter :

- Ethique du chercheur ;
- Valorisation du métier de chercheur ;
- Plan de **gestion** de carrière et plan de formation (relève) ;
- Formation à la recherche par la recherche ;
- Mobilité du chercheur **basée sur un protocole d'accord ou une convention** ;
- Promotion de la culture de Recherche : **invention, innovation, créativité et transformation** (à tous les niveaux) ;
- Formation, relève pour les techniciens.

### Infrastructures

Selon l'assistance, il est nécessaire et primordial de procéder à la **Modernisation** des équipements et infrastructures dans les institutions de recherche tout en respectant leur Normalisation.

# AMELIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

Deux (2) préoccupations majeures

## CADRE LEGAL

## POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Aborde

Comprend deux (2) volets

### Organisation, coordination

*Ministère chargé de la recherche*

### Relations avec les autres institutions

### Ressources humaines

### Infrastructures

*Evaluation des dispositifs existants par rapport aux besoins nationaux*

**Intégration de l'aspect «Valorisation» et renforcement de la cellule «marketing-Communication» dans les Structures/Institutions de recherche**

**Procédure d'Autorisation de Recherche (Autorités compétentes) Cf. Commission tripartite**

**CNR : Référence nationale**

**Mise en place d'un Musée ou Palais de la recherche**

**Loi de la recherche**

*Plaidoyer et prospective au niveau du*

**Conseil national de la Recherche (à insérer dans la Constitution)**

*Renforcer la relation avec les autres institutions*

**Conseils régionaux**

**Plateforme thématique de la Recherche (niveaux national et régional)**

*Echange avec toutes les parties prenantes : institutions de recherche publiques et privées, Entreprises, Banques, ...*

**Ethique du chercheur**

**Valorisation du métier de chercheur**

**Plan de gestion de carrière et Plan de formation (relève)**

**Formation à la recherche par la recherche**

**Mobilité du chercheur**

*basée sur un protocole d'accord ou convention*

**Promotion de la culture de Recherche : invention, innovation, créativité et transformation (à tous les niveaux)**

**Formation, relève pour les techniciens**

**Mutualisation des ressources chères**

**Modernisation et Normalisation des équipements et infrastructures Rééquipement**